



DEUX POIDS, DEUX MESURES

LES AGENTS SACRIFIÉS SUR L'AUTEL DE L'INIQUITÉ !

Une commission de discipline récente a mis en lumière une **disparité choquante et inacceptable** dans le traitement réservé aux agents pénitentiaires par rapport à celui accordé à la direction !!!

Le 19 mai 2024, une surveillante d'étage a été confrontée à une **agression inqualifiable** de la part d'un détenu. Alors qu'elle assurait la sécurité pendant le sondage des barreaux au rez-de-chaussée du bâtiment A, **elle a été agressée verbalement et physiquement**. Le détenu a tenté de forcer le passage pour interrompre le sondage, mettant ainsi l'agent en danger. En essayant de protéger son collègue, **la surveillante a été insultée, menacée et crachée au visage et sur son gilet pare-lame**.

Lors de l'enquête et de sa comparution devant la commission de discipline (CDD), le détenu a admis les faits. Dans une tentative d'échapper aux conséquences, celui-ci a cherché à minimiser sa responsabilité en prétendant être suicidaire et sous l'emprise de médicaments !!!

Cependant, les Consignes et Signalements (CS) ne corroborent pas cette déclaration. Malgré cela, sa manœuvre de manipulation a fonctionné et **malgré la gravité des faits, le détenu n'a écopé que de 15 jours de confinement en cellule, dont seulement 5 jours fermes !**

À la prise de connaissance de cette sanction disciplinaire légère pour une agression, cela a immédiatement renvoyé notre organisation syndicale **FO Justice** à une autre affaire, celle du 16 mai 2024. Lors du mouvement de recueillement suite à la tragédie qui a touché 5 de nos collègues, dont 2 sont décédés et 3 ont été blessés gravement, lors de la promenade sur le bâtiment B, un détenu avait **éclaboussé la cheffe d'établissement et les agents se trouvant autour, à l'aide d'une bouteille d'eau**.

Lors de l'enquête et de son passage en commission de discipline (CDD),

le détenu a immédiatement reconnu les faits s'excusant sans proférer d'insultes ni de menaces et a été condamné à **10 jours d'encellulement disciplinaire (5 jours fermes et 5 jours avec sursis)** au sein du QD !

UNE INJUSTICE CRIANTE !!!

Ces deux incidents mettent en lumière une inégalité de traitement scandaleuse entre les agents pénitentiaires et la direction.

5 JOURS FERMES POUR UN JET D'EAU ENVERS UNE DIRECTRICE CONTRE 5 JOURS DE CONFINEMENT POUR UN CRACHAT, DES INSULTES ET DES MENACES !

Le crachat est une agression abjecte et aussi violente que n'importe quel type d'agression et peut se montrer lourd de conséquences sur un le plan sanitaire !



FO Justice dénonce le manque d'équité, il est inadmissible que des incidents de gravité différente soient traités de manière si inégale !

FO Justice exige que les sanctions soient strictement proportionnelles aux actes commis, **SANS ÉGARD AU STATUT DE LA VICTIME**. Toutes les agressions doivent être condamnées fermement avec la même rigueur **SANS EXCEPTION !**

FO Justice exige la **JUSTICE** et l'**ÉQUITÉ** pour **TOUS**.

FO Justice exprime son soutien indéfectible à tous les agents, indépendamment de leur corps et de leur grade. Vous êtes tous des agents de l'État qui œuvrent chaque jour pour le bon fonctionnement de l'Administration Pénitentiaire et la reconnaissance attendue doit être à la hauteur de votre professionnalisme !

